



AQUATHÈLLE

Plongez au cœur de l'été !

p.10

Le mot du Président



Madame, Monsieur,

La période estivale a démarré, l'occasion pour le bureau de la CC Thelloise et moi-même de vous inciter à profiter des nombreuses animations proposées par la piscine Aquathelle du 5 juillet au 26 août.

Comme vous le verrez dans ce magazine, le centre aquatique communautaire vous propose des installations balnéo-ludiques pour la détente mais aussi des soirées « zen », un solarium et des terrains de sport.

Les amateurs de nature apprécieront également la présence sur le site d'un éco-pâturage avec des chèvres et moutons ainsi que deux ruches.

En matière de biodiversité toujours, j'ai le plaisir de vous annoncer que le territoire compte désormais six carrés grâce aux agents du service patrimoine de votre intercommunalité. Sur ces espaces situés dans les zones d'activité ou sur les parkings des gares, parfois pourvus d'hôtels à insectes, pas de tonte, pas de pesticide, pas d'arrosage, d'engrais ou encore de semis afin de favoriser le développement de la flore et de la faune sauvage.

L'été est aussi l'occasion de réaliser des travaux sur les voiries communautaires. Aussi, nous interviendrons sur les zones d'activité de Noailles, Sainte-Geneviève, Mortefontaine-en-Thelle et Portes de l'Oise à Chambly, mais également sur la voirie reliant Morangles au barreau de Fresnoy-en-Thelle.

Vous aurez également pu constater que le parking de la gare de Chambly bénéficie désormais d'un système de vidéoprotection efficient afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre véhicule.

Vos équipes communautaires sont au travail afin de préparer la rentrée. L'élaboration de notre Projet de Territoire avance et nous serons en mesure de vous le présenter début 2023.

De plus, en matière de petite enfance, la CC Thelloise va étoffer son offre de services et disposera d'un site dédié sur la commune de Puiseux-le-Hauberger. Ainsi, deux nouvelles haltes garderies itinérantes ouvriront leurs portes le 5 septembre prochain.

Les structures Abbecourt/Neuilly-en-Thelle et Puiseux-Le-Hauberger/Sainte-Geneviève seront ouvertes.

vos enfants en accueil régulier et occasionnel de 8h à 18h, une journée supplémentaire par semaine et sur 46 semaines d'ouverture annuelle.

À noter que les enfants fréquentant le site de Neuilly-en-Thelle disposeront d'un accueil sur le site de Puiseux-le-Hauberger durant les vacances scolaires. Vous trouverez l'ensemble des informations et les contacts utiles dans ce magazine.

S'agissant des mobilités, la CC Thelloise travaille actuellement à la mise en place d'un Plan de Mobilité visant à proposer un maillage cohérent du territoire en matière de transports (voitures, transport à la demande, voies douces).

La Thelloise lancera également très prochainement, en prolongement de la ligne régulière existante entre Ercuis et Chambly, une ligne urbaine sur Chambly permettant de desservir en journée les principaux équipements de la ville mais également les commerces des Portes de l'Oise. En attendant, le bureau communautaire et moi-même vous souhaitons un bel été !

« Toujours à vos côtés »
Pierre Desliens

L'actu en bref

Plan de mobilité simplifié



La Communauté de communes Thelloise se dote d'un Plan de mobilité simplifié (anciennement « Plan de mobilité rurale »), afin de définir le maillage des liaisons douces à créer sur le territoire, mais aussi d'améliorer le réseau de transport régulier et à la demande existant et créer une offre complémentaire interconnectée avec les autres moyens de déplacement (bus, train...).

Le Comité de pilotage prévoit un budget de 40 000 € pour l'élaboration du Plan de mobilité simplifié, subventionné à 70% au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et en partenariat avec le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise.

S'engager pour le rayonnement du sport

Lors du conseil communautaire, les élus du territoire ont voté à l'unanimité l'octroi d'une subvention afin d'accompagner les associations sportives de niveau national répondant à des critères spécifiques, dans leurs projets et le développement de leurs activités, ou encore dans la mise en place d'actions et d'événements.



Les clubs de handball de Neuilly-en-Thelle et de badminton de Chambly perçoivent ainsi une subvention de fonctionnement de 15 000 € pour l'année 2022.

Le club de football du FC Chambly fait quant à lui, l'objet d'un partenariat spécifique, concrétisé par la signature d'une convention en septembre dernier.

Projet de territoire : c'est parti !

La collectivité s'engage dans l'élaboration d'un Projet de territoire. Ce document doit permettre de définir les ambitions de la CC Thelloise pour les dix prochaines années et donnera de la visibilité aux orientations politiques de vos équipes, traduites en actions concrètes sur le terrain en matière de développement économique, de mobilités, d'accueil durable, de valorisation du cadre de vie et de préservation de l'environnement.

Si le projet a déjà été structuré par les équipes de la CCT, un comité de pilotage, accompagné par un comité technique avec des référents thématiques, a été désigné afin de décider des orientations stratégiques à adopter.

Les avancées sur le Projet de territoire seront présentées à l'ensemble des maires du territoire lors de la Conférence des maires en octobre prochain.



C'EST LE MOMENT DE T'INSCRIRE !

Pass A
Permis
Citoyen

POUR LES JEUNES
DE 18 À 19 ANS

MON DROIT

600 €

D'AIDE POUR FINANCER
MON PERMIS

MON DEVOIR

70 H

DE MON TEMPS DÉDIÉ AU
SERVICE D'UNE COLLECTIVITÉ
OU D'UNE ASSOCIATION



RDV sur OISE.FR

Notre territoire



■ À la découverte de nos richesses

Jeudi 12 mai, les représentants de votre Communauté de communes ont organisé une visite du territoire en compagnie du sénateur de l'Oise, Jérôme Bascher.

Accompagné par le Président Pierre Desliens et une partie de l'équipe des élus de l'intercommunalité, le sénateur a pu sillonner les communes et découvrir quelques-uns des sites et des personnes qui font la richesse de la CC Thelloise :

📍 09h - Chambly

L'entreprise Démo Injection, représentée par le Président Pascal Keller et son directeur financier, Thomas Dendeviel. Cette société, spécialisée dans la production de pièces plastiques automobiles de grandes marques, emploie 236 collaborateurs à Chambly. À la pointe de la technologie, Démo Injection dispose de 30 presses d'injection plastique et de 3 lignes de peinture automatisées.



📍 10h30 - Ercuis

L'orfèvrerie d'Ercuis, symbole de prestige depuis 1867, où le savoir-faire et l'exigence de qualité impressionnent autant que les pièces uniques travaillées à la main. Cette entreprise de renommée internationale emploie 29 salariés, dont 24 en production, dont la majorité est capable d'occuper plusieurs postes d'une haute technicité avec une fascinante dextérité.



« Une journée de visites passionnantes auprès de quelques-unes de nos «pépites» économiques, touristiques ou patrimoniales ».



Thérèse-Marie Descatoire,
Vice-Présidente déléguée
à l'attractivité territoriale

📍 12h - Mello

Les convives ont pu déjeuner à l'Auberge de Daniel, située au pied du Château de Mello. Surplombant la commune, les châteaux dits de « la Princesse » et « la Forteresse » constituent l'un des fleurons des sites ChâteauForm', qui accueillent les séminaires d'entreprise dans le cadre exceptionnel d'un monument historique. La visite du site a été assurée par Alix et Benjamin, couple d'hôtes encadrant plus de 40 collaborateurs sur le site, qui compte 18 salles de réunion et près de 100 chambres.



📍 15h30 - Neuilly-en-Thelle

Le site de méthanisation collecte les biodéchets afin de les transformer en énergie 100% renouvelable (pour en savoir plus, rendez-vous en page 15).



📍 17h - Saint-Félix

Le moulin à eau sur le Thérain et son musée de la Brosserie, avec son mécanisme hydraulique unique. Le moulin a débuté son activité en 1860 et a permis d'alimenter le site en électricité de manière autonome jusqu'en 1979. Aujourd'hui transformé en musée, le site est géré par l'association bénévole des « Amis du moulin de Saint-Félix », pour perpétuer une histoire du patrimoine local, mémoires des machines et des hommes qui les ont fait tourner. À découvrir et faire découvrir.



📍 19h - Noailles

La journée s'est ensuite achevée par une réunion d'information sur la couverture du territoire en matière de téléphonie, en présence des élus de la Communauté de communes Thelloise, au sein de la salle Paris-Fontaine de la ville de Noailles.



Développement économique du territoire

■ **FMDRO : Un coup de pouce pour les entreprises**



Créé à l'initiative de l'État et mis en oeuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie Oise-Hauts-de-France et l'incubateur et accélérateur de startups ITerra, le Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation de l'Oise (FMDRO) a pour vocation de proposer des aides aux commerces, TPE/PME sur l'ensemble du département, avec des actions renforcées notamment en zone rurale. Une attention particulière est portée sur l'intégration des personnes en situation de handicap et les publics en difficulté et éloignés de l'emploi.

Les TPE & PME bénéficiaires

Différentes actions se déploient sous la forme d'aides financières directes et/ou de diagnostics experts selon le projet des entreprises susceptibles de créer ou maintenir des emplois dans l'ensemble du département de l'Oise.

2 fonds différents :

● **Un fonds généraliste,**
géré par la CCI de l'Oise



Il aide à la création d'entreprises inclusives et de postes à destination des personnes RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), à la création d'emploi, au développement de l'activité économique en lien avec les JO 2024, au maintien de l'activité économique en zone rurale, aide à la reconversion des friches...

● **Un fonds innovant,**
géré par ITerra



Il vise à remédier aux problèmes de recrutement des entreprises innovantes et propose un programme d'accompagnement de projets, aide au financement des frais de normalisation et de certification, conseils en stratégie financière, appels à projets...

#NOS ENTREPRISES CONNECTÉES



■ Inclusion numérique : votre interco récompensée

Votre Communauté de communes fait partie des 20 collectivités françaises lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Inclusion Numérique des Très Petites Entreprises - lancé par la Banque des Territoires dans le cadre du Plan France Relance.

Elle va ainsi pouvoir bénéficier d'un soutien financier pour un dispositif élaboré en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise et l'association Pop Café, visant à soutenir le développement des entreprises et leur permettre de saisir les opportunités numériques qui s'offrent à elles.

Ambitions Thelloise



Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez vous développer grâce aux outils numériques ?

Plus d'infos : Contactez notre chargée de relations entreprises au 07 56 27 43 51



■ Dans l'œil du photographe

Marc Maxime Mejean, photographe à Sainte-Geneviève, a mis son savoir-faire à disposition des commerçants et artisans de la ville pour rendre hommage aux talents génovéfains. Rencontre avec un passionné, qui ne perd jamais de vue ses objectifs.

Comment avez-vous entamé l'aventure de la photographie ?

J'ai un souvenir très précis de mes débuts dans la photographie. Je devais avoir 10 ans. J'étais abonné à un magazine pour enfant, Pif Gadget, et en cadeau avec celui-ci, j'ai reçu un appareil photo en plastique à monter. À partir de ce moment-là, je me suis intéressé à la photo, non pas pour capturer des souvenirs, mais dans l'idée de créer de belles images.

Je me suis formé par moi-même, en lisant beaucoup, car c'était l'époque de l'argentique, les coûts étaient importants, donc il fallait être vigilant. Un jour, lors de la destruction d'un bâtiment de la Cité des 4000 à la Courneuve, j'ai réussi, contrairement à tous les autres photographes présents, à aller chez des habitants pour être dans l'axe du bâtiment qui allait être dynamité. Très fier, je suis allé dans la première agence que j'ai trouvée en leur remettant les originaux de mes négatifs... dont je n'ai jamais revu ni la couleur ni pu récupérer un centime ! Le lendemain, les photos sont parues dans un grand quotidien parisien.

Échaudé par cette mésaventure, je suis donc rentré dans le commerce du matériel photo. J'ai tenu trois comptoirs-photos différents, dont un que j'ai créé en 1992 au sein du magasin Leclerc d'Osny dans le Val-d'Oise. Celui-ci est rapidement devenu le magasin réalisant le plus gros chiffre d'affaires photo au niveau national. Passionné, investi, j'y suis resté pendant 22 ans.

À 48 ans, fort de mon expérience, je me suis installé à Sainte-Geneviève en tant que photographe indépendant. Je travaille pour les particuliers, que ce soit de l'événementiel, du portrait, en studio ou en extérieur, mais également sur des reportages pour les entreprises.

Vous avez mené un projet original : durant le confinement, vous avez photographié les habitants et entrepreneurs de Sainte-Geneviève. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Avec le confinement, j'ai eu l'idée d'aller auprès des habitants de Sainte-Geneviève pour les photographier chez eux. Je demandais à chaque membre des familles de poser avec des éléments qui symbolisaient leurs occupations durant ces semaines de blocage. Puis m'est venue l'envie de mettre en valeur tous ceux qui font la vie commerciale et artisanale de la commune : le boulanger, la coiffeuse, le plombier, l'électricien, le menuisier, le garagiste... toutes ces personnes qui œuvrent au plus près des habitants. L'idée a été de construire une signature commune, en noir et blanc, avec un choix esthétique exigeant.



Comment se sont déroulées les prises de vue ?

Ce projet intitulé «Les commerçants et artisans de Sainte-Geneviève» prévoyait 40 portraits. Je suis allé leur proposer de venir à mon studio avec des objets divers symbolisant leur activité : le sèche-cheveux évidemment pour la coiffeuse, le service de table pour la restauration...

Afin de bénéficier de conditions optimales, les photos ont été réalisées puis retouchées en studio. Ensuite, vient le travail de conversion en noir et blanc, qui contrairement à ce que l'on croit, est une opération assez minutieuse. Enfin, la photo pouvait être offerte au « modèle » du jour.

On a distribué, avec six autres artisans et commerçants, quelques 1480 exemplaires dans chacune des boîtes aux lettres de la commune. Les retours ont été extrêmement favorables. Nous avons reçu des témoignages très chaleureux de la part de nombreux habitants de la commune, séduits par l'originalité de notre démarche. Certains sont même allés rencontrer les artisans et les commerçants pour les complimenter !

Et maintenant, quels sont vos projets ?

Ce projet a renforcé mon désir de travailler à des réalisations plus personnelles. J'aimerais aussi m'orienter vers des photos d'extérieurs, notamment des paysages ou des photos nocturnes plus techniques. Par la suite, j'ai le souhait d'exposer, peut-être à Beauvais, car c'est une ville extrêmement dynamique sur le plan artistique. Enfin, j'aimerais développer mes cours de photographie, puisque transmettre ma passion est toujours un véritable plaisir pour moi.

MM Photo - 18 rue Maurice Bled
60730 Sainte-Geneviève - 0687480113



■ Un projet d'entreprise ? Prenez l'Initiative !

Sur le territoire, Initiative Oise Ouest et Initiative Oise Sud sont 2 associations locales intégrées à un réseau national qui apportent conseils et financements aussi bien aux créateurs lors du lancement de leur activité, qu'aux chefs d'entreprises pour soutenir leur développement.

Prêt d'honneur

L'accès au financement est essentiel pour la réussite des entreprises. Afin de venir soutenir les entrepreneurs, les associations du réseau Initiative leur permettent d'obtenir un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, qui vient, en renforçant leurs fonds propres, contribuer à décrocher un prêt bancaire.

Leur sont également proposés un accompagnement tout au long du remboursement de leur prêt et une précieuse mise en réseau.

En 2021, 22 entreprises de la CCT ont bénéficié de cet accompagnement, pour un montant global de prêts alloués de 336 000€.

Ce suivi a permis de lever plus de 2 millions d'€ de prêts bancaires pour les entreprises de la CC Thelloise, mais aussi de créer ou de maintenir 37 emplois.

Le 22 mars 2022, une convention d'objectifs et de moyens a été signée par la CC Thelloise et les associations afin de renforcer le partenariat, qui prévoyait déjà une cotisation aux deux structures, mais aussi de préciser les engagements de chacun.

Ainsi, chaque année, l'interco soutient financièrement ces deux associations à hauteur de 37 000€ pour proposer cette offre de services aux entrepreneurs du territoire.



■ Pauline Mode, un concept sur mesure

Blogueuse mode femme, Pauline Levasseur développe le concept d'une collection accessible et tendance à travers son site de vente en ligne et son showroom. Du prêt-à-porter futé, assorti des conseils d'une vraie passionnée.



Issue de la communication au sein d'un grand groupe, c'est pendant le confinement, en avril 2020, que Pauline rêve de sa reconversion professionnelle : un site de vente de prêt-à-porter proposant une gamme de prix abordables, et pour lequel elle imaginerait les looks.

Du site de vente en ligne au conseil en image

« Blogueuse mode, j'avais la chance d'avoir une communauté très réactive. J'ai également pu compter sur des connaissances en e-commerce et en achat textile pour lancer mon site en septembre, le jour de mon anniversaire ! » sourit l'intéressée. « Je sélectionne moi-même les collections chez les fournisseurs et l'offre est différente des boutiques habituelles, mais pour bien commander, mes clientes ont besoin d'essayer ! » confie la Berthecourtoise. Elle lance alors la vente à domicile... la recette fonctionne et son chiffre d'affaires décolle.

« Dès octobre 2020, j'ai l'idée d'aller plus loin et de transformer mon garage en showroom afin de pouvoir accueillir les clientes dans un cadre dédié. Elles peuvent ainsi venir « shopper » les articles qui ne sont pas encore sur le site en profitant de conseils d'accompagnement personnalisés » explique Pauline, qui mise sur le contact et l'honnêteté. Le showroom ouvre ses portes en mai 2021. Et là encore, c'est un succès.

Le concept est simple : en plus de la boutique en ligne, Pauline Mode propose de réserver un créneau pour se rendre au showroom. 1h de shopping rien que pour vous, occasions spéciales (anniversaires, sorties entre amies...) ou même, grâce à une certification « conseil en image » obtenu en février dernier, une formule relooking avec conseils morphologiques et étude des souhaits, besoins et tendances... À vous de choisir le shopping qui vous convient le mieux !

Financement

Pour se lancer dans son entreprise, Pauline s'appuie entre autres sur Initiative Oise Ouest. « Cela permet un soutien de salaire pendant 2 ans, mais, même si ma banque me suivait, un financement propre représente beaucoup d'incertitudes. J'ai participé aux formations de la Chambre de Commerce et j'ai découvert le prêt d'honneur à taux 0% d'Initiative Oise Ouest. J'ai porté mon projet devant une commission qui me l'a octroyé... et c'est un vrai boost ! »

Concrètement, le prêt a remplacé un apport personnel pour l'achat d'équipement, de stocks ou encore la trésorerie et les frais d'expédition, indique l'entrepreneuse, qui bénéficie encore de l'accompagnement de la CCI et d'Initiative Oise Ouest à ce jour.

Mode et services pour toutes

Aujourd'hui, les clientes reviennent et Pauline Mode continue de se faire connaître. « Nous proposons des articles pour tous les âges et toutes les morphologies. Surtout, nous écoutons les goûts et les envies, ici l'authenticité prime. Nos clientes sont assez séduites par l'expérience de ce shopping privilégié ! Notre fichier client compte plus de 700 entrées. » précise la passionnée, qui travaille aujourd'hui aux côtés de Maureen et d'Elody, en apprentissage, mais déjà ambassadrices convaincues du concept.

Sa communication soignée permet à Pauline Mode de maintenir le lien avec une communauté de clientes en constante évolution. « C'est crucial, car nous avons besoin de nous faire connaître et nous voulons aussi casser les préjugés : on peut avoir un niveau de services élevé, comme la privatisation d'un showroom, tout en proposant des prix très raisonnables ! » conclut Pauline, qui a déjà des projets d'agrandissement du showroom, puis peut-être d'exportation de sa marque.



Pauline entourée d'Elody et Maureen



Pour accompagner au mieux votre projet

- Communauté de communes Thelloise : www.thelloise.fr
- Réseau Initiative Oise : www.initiative-oise.fr

- Oise Ouest (Beauvais) : 03 44 03 30 30
- Oise Sud (Nogent-sur-Oise) : 03 44 24 05 63



Le dossier : l'actu de votre piscine



■ Plongez au cœur de l'été !

Aquathelle, c'est une piscine sport et loisirs pour toute la famille qui vous accueille depuis 2008 à Chambly :

Côté sports... Un bassin sportif de 25 m (4 lignes d'eau),

Côté loisirs... Des installations balnéo-ludiques

- Bassin balnéo-ludique, avec jets massants, banquettes à bulles...
- Toboggan
- Pataugeoire de jeux
- Jeux aquatiques pour les plus petits
- Des soirées « zen »...

Côté soleil...

- Solarium minéral avec transats
- Terrain de Beach-volley
- Tables de ping-pong

Animations estivales : Tout un programme
Du 4 juillet au 26 août, l'équipe vous prépare un raz-de-marée d'animations et de jeux : Waterpolo, course du radeau, lutte sur l'eau, course & sauvetage sportif, l'Australienne, lancer de balles, volley-ball... Venez avec vos amis !

Open Games

En attendant les JO, votre centre aquatique vous attend pour un programme olympique ! Tout l'été, du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h

Une équipe à votre service

Maîtres-nageurs, agents d'entretien, agents administratifs... le site compte 18 salariés qualifiés.

Formations et académie du savoir-nager

Les équipes d'Aquathelle proposent un encadrement au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.), notamment pour accompagner les jeunes dans la vie active par le biais des contrats aidés. 4 jeunes bénéficient de la formation cette année.

Pour apprendre ou se perfectionner, l'académie du savoir-nager s'ouvre à vous à tout âge. N'attendez pas pour vous inscrire : en septembre, les cours seront complets !

OPEN GAMES
NOS JEUX SPORT DE L'ÉTÉ !
TOUT L'ÉTÉ

PROGRAMME
De 14H30 à 17H00
Du Lundi au Vendredi
Animations aquatiques

Aquathelle
Centre aquatique
638 rue Anatole France, 60230 Chambly
01 30 28 98 74 • www.aquathelle.fr

Insolite

Saviez-vous que le centre aquatique accueille des animaux ?

Derrière la piscine, le terrain de 6 000 m² héberge chèvres et moutons dans une zone d'éco-pâturage, en partenariat avec la ferme pédagogique de Chambly, ce qui a évité le placement de ces animaux en SPA. Grâce à eux, finie la tonte mécanique !



Restauration

Un snack (boissons, glaces en-cas...) est à votre disposition en terrasse tous les après-midis.



Mais ce n'est pas tout, le toit du complexe compte également deux ruches installées et entretenues par un apiculteur camblysiens, qui offre une partie de sa récolte à Aquathelle.



Une pause s'impose

Du 5 au 11 septembre 2022, le centre aquatique fermera ses portes au public.

Cette fermeture annuelle permet de vider et nettoyer intégralement les bassins et de permettre au personnel de suivre des formations qualifiantes. Cette pause technique est également l'occasion de réaliser les travaux d'amélioration du site.

Après le passage en Leds des luminaires, une mise en sécurité de la chaudière et la rénovation de l'espace d'accueil, les prochains travaux feront la chasse aux courants d'air grâce à une étude thermique et permettront le remplacement des bornes de passage clients.

Chaque année, la CC Thelloise prend en charge ces travaux d'amélioration de l'équipement : environ 70 000 € en 2022.

Horaires

Aquathelle est ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires d'été !

De 10h à 20h du lundi au jeudi
De 10h à 21h le vendredi
De 9h à 19h le samedi et dimanche

Informations & programme complet Aquathelle

638 rue Anatole France – 60230 Chambly
01 30 28 98 74
www.aquathelle.fr



TOUS À LA PISCINE !

Toutes les informations sur l'ensemble de nos centres
MONCENTREAQUATIQUE.COM

Ressource en eau



■ La gestion de vos eaux usées, concrètement, ça se passe comment ?

Rencontre avec
Alain Devooght,
Vice-Président
en charge de la
ressource en Eau



Quels sont les principaux enjeux pour la CC Thelloise en matière d'assainissement collectif ?

Collecter et traiter les eaux usées afin de rejeter une eau épurée. Il s'agit d'un impératif écologique primordial pour notre collectivité et ses habitants. Mais la CC Thelloise est soumise à des contraintes d'ordres technique, financier et réglementaire. Elle doit assurer la collecte et la meilleure épuration des eaux, à un coût raisonnable pour les usagers qui *in fine* payent ce service.

Quelles sont les obligations réglementaires ?

D'une part, les ouvrages d'assainissement (stations d'épuration) doivent respecter les niveaux de traitement de pollution fixés. Je vous rassure, c'est le cas globalement partout sur Thelloise. La CC Thelloise a en cours deux projets d'amélioration du traitement du phosphore pour les stations de Cauvigny et Saint-Sulpice. D'autre part, de nouvelles obligations incombent aux collectivités : équipements de certains ouvrages, études de recherches de micropolluants, diagnostics périodiques et permanents des systèmes d'assainissement... Cela représente un coût et un travail significatif pour le service.

Mais ce n'est pas tout, puisque la CC Thelloise réalise aussi de nombreux travaux...

La CC Thelloise est amenée à réaliser divers travaux de réhabilitation des ouvrages existants. Des études diagnostiques préalables ont souligné leur caractère indispensable. Ces projets sont étalés dans le temps. La Communauté de communes a ainsi établi un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) qui définit un programme pluriannuel de travaux pour la période 2022-2026.

De futures études diagnostiques viendront compléter celui-ci. Tout ceci doit permettre à la CC Thelloise, en fonction de ses capacités financières, de répondre de manière adaptée aux principaux enjeux de son territoire en matière d'assainissement et une maîtrise du prix de l'eau.

« Le Schéma directeur de l'assainissement de la collectivité, c'est environ 12 M€ d'investissement sur la période 2022-2026 »

Comment la CCT finance-t-elle tous ces projets ?

À côté de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Oise, la CC Thelloise finance son service et ses travaux au travers des redevances de ses usagers. Pour rappel, « l'eau paye l'eau » et les dépenses du budget de l'assainissement doivent être couvertes par les redevances ou les aides concernant l'investissement. Néanmoins, la CCT compte optimiser le niveau des redevances grâce à l'harmonisation des contrats de délégation de service public (DSP) de l'assainissement. Le contrat principal de DSP sur la CC Thelloise, est en cours de renouvellement, et va agglomérer d'autres petits contrats : des économies d'échelle sont donc attendues.

D'autres projets ?

La CC Thelloise souhaite anticiper le transfert de la compétence « eau potable » prévu à l'horizon 2026. Dès cette année, elle devrait initier une concertation avec les acteurs locaux sur la base d'un état des lieux exhaustif dans tous ses aspects, que ce soit, technique, administratif, juridique ou financier. Enfin, la question de la sensibilisation du grand public, en particulier des plus jeunes, apparaît primordiale. Ainsi, la CC Thelloise souhaiterait accompagner des dispositifs tels que les classes d'eau.



Sécurité



■ Souriez, vous êtes protégés !

12 caméras de vidéoprotection neuves sont désormais actives à la gare de Chambly. De jour comme de nuit, elles couvrent l'ensemble du parking de 196 places. Un vrai soutien pour les forces de l'ordre.

Pas d'angle mort

La CC Thelloise a investi 28 000 € dans ce dispositif de remplacement des 17 caméras existantes. Un matériel installé depuis plus de 12 ans et devenu obsolète au regard des nouvelles technologies sur le marché.

« D'un point de vue technique, nous souffrions de problématiques de contrastes en fonction de la luminosité. Il n'y a plus aucun angle mort. Désormais, plaques d'immatriculation et visages sont clairement visibles lorsque les images sont consultées au centre de surveillance de la police municipale » indique l'un des responsables de la police municipale de Chambly.



3 modèles de caméras - motorisées pour voir jusqu'à 400 mètres, ou dotées d'un système environnemental qui offre une image en couleur même la nuit - couvrent les entrées et sorties du parking, ainsi que les 196 places de stationnement et les 9 emplacements pour vélos.

« Il s'agit d'une volonté portée par l'intercommunalité, la ville de Chambly et les forces de l'ordre. La différence est flagrante. À peine installé, ce nouvel équipement a déjà permis aux gendarmes de retrouver et d'interpeller un individu à la suite d'un refus d'obtempérer ».

Marc Virion,
Vice-Président
délégué aux équipements d'intérêt communautaire



Résolution d'images 4K et logiciel intelligent

Sur le mur d'images, le rendu des caméras 4K est en effet extrêmement fluide et l'on découvre un système d'aide à la recherche performant.

« Le logiciel intelligent d'aide à la recherche facilite le travail de l'opérateur, toujours un agent disposant d'une habilitation préfectorale. La gestion des images, conservées 30 jours comme le précisent les textes de loi, permet par exemple une recherche par mot clé et/ou par heure. En temps réel ou en différé, elle peut s'effectuer a posteriori dans le cas d'une enquête, ou bien en direct de manière ponctuelle, afin de surveiller ou d'orienter les patrouilles. Elle permet également un travail en étroite collaboration avec nos collègues de la gendarmerie ou de la police nationale » indique la police municipale.

En quelques clics, l'opérateur peut également extraire une donnée : lors de la journée du 21 juin, la veille de notre visite, 378 véhicules sont passés par le parking de la gare. « Ce dispositif est avant tout dissuasif, mais il représente un grand pas vers la modernisation de nos pratiques, désormais plus efficaces et qui permettent une meilleure coordination entre les différents acteurs de la sûreté » conclut Marc Virion.



Environnement

Jean-Jacques Dumortier,
Vice-Président en charge de la
prévention-gestion, valorisation
des déchets.



Et vous, que faites-vous pour le tri de vos déchets ?

Composteurs : l'affaire est dans le bac !



Réduire de 30% le poids de votre poubelle d'ordures ménagères ? Gérer sur place les déchets du jardin ? Une solution : le compostage !

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) prévoit que les collectivités proposent à leurs administrés une solution permettant de trier à la source leurs biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024.

Pour y répondre facilement, la Communauté de communes Thelloise continue de proposer des composteurs à prix attractif afin de vous accompagner dans votre projet au cœur de votre jardin... mais également pour les habitats collectifs ou les sociétés.

Nos composteurs en bois, vendus à tarif préférentiel, peuvent être retirés sur rendez-vous dans les locaux de la CCT, à Neuilly-en-Thelle.

- 400 litres - 20 €
- 600 litres - 22 €
- 1 000 litres (collectifs et sociétés) - 45 €

Il est également possible d'acheter un bio-seau ou un aérateur au prix unitaire de 2 €.

En complément, nos services proposent régulièrement des formations en présentiel et visio-conférences afin de vous apprendre les astuces et règles d'or du compostage.

Informations et rendez-vous auprès de la CCT
rendez-vous en appelant le 03 44 26 99 50

Trier ses emballages et papiers, c'est tout le temps et n'importe où !

La CC Thelloise est porteuse d'un projet d'implantation de corbeilles à couvercle jaune dans les city-stades et parcs des communes partenaires permettant à tous de jeter et trier ses déchets même dans les moments de loisirs. Tout nouvellement implantés, ces équipements financés par les communes sont subventionnés jusqu'à 50% par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt de CITEO. Ils permettent de répondre à la généralisation de la collecte séparée dans l'espace public au 1^{er} janvier 2025.



Déchets imbriqués = déchets non recyclés

208 tonnes, c'est le tonnage estimé de déchets imbriqués et collectés dans les poubelles jaunes, qui sont arrivés au centre de tri pour le territoire de la Communauté de communes Thelloise en 2021.

Pour rappel, les emballages et papiers doivent être déposés en vrac dans le bac jaune. En effet, en étant imbriqués, ces derniers sont compactés dans le camion et ne pourront plus être séparés les uns des autres. Sans recyclage possible, ces déchets qui auraient pu avoir une deuxième vie seront incinérés.

Votre bac à couvercle jaune est trop petit ? Votre foyer est composé de 4 personnes ou plus ?

N'oubliez pas que vous pouvez faire la demande d'un bac de 240 litres auprès de votre mairie.



Je n'imbrique pas mes déchets



avant de les jeter dans le bac à couvercle jaune, même s'ils ont la même matière : je les jette en vrac

Infos & calendriers de collecte : thelloise.fr / 03 44 26 99 50



La Méthanisation : elle a tout bon !

Rencontre avec Baptiste Mezonniaud, co-fondateur de Thelle Bioénergie à Neuilly-en-Thelle, pour une visite de ses installations qui offrent un procédé d'avenir pour la transition énergétique, en parfait accord avec le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) de la CCT.

Il aura fallu 3 ans de travail aux agriculteurs Baptiste Mezonniaud et Guillaume Deblock pour que le site de méthanisation de Neuilly-en-Thelle puisse démarrer son activité en octobre 2020. « Aujourd'hui, le site tourne bien et nous recherchons des partenariats locaux pour faire comprendre la plus-value apportée au territoire » explique Baptiste Mezonniaud.

Comment ça marche ?

Les déchets des « apporteurs » sont collectés, essentiellement des cultures intermédiaires à vocation énergétique et des denrées alimentaires impropres à la consommation, venues des acteurs locaux de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le méthaniseur fonctionne selon un processus naturel. Dans le « digesteur », sous les membranes tendues, en l'absence d'oxygène et sous l'effet de la chaleur (environ 40 °C), des bactéries transforment la matière organique en biogaz, constitué en particulier de méthane, et en un résidu, le « digestat ».

Très précisément contrôlé, le biogaz appelé biométhane après épuration, est ensuite injecté directement dans le réseau de GRDF, en charge de la distribution. La production novilacienne alimente ainsi directement les villes alentours, de Neuilly-en-Thelle à Fresnoy-en-Thelle et parfois même jusqu'à Persan en fonction du volume sollicité par le réseau. Le biométhane pourrait également servir de carburant aux véhicules roulant au Gaz Naturel (GNv). Le digestat, solide ou liquide, fait l'objet d'un plan d'épandage dans les champs alentour, en partenariat avec les agriculteurs locaux.

Le procédé permet à la fois de produire une énergie 100% renouvelable et un engrais 100% naturel... avec des déchets.

« Nous cherchons désormais à nous faire connaître, par exemple avec des « journées portes ouvertes » ou des collaborations avec le collège de Neuilly-en-Thelle... en biologie ou en électromécanique, cela peut permettre de sensibiliser les jeunes générations à l'importance du traitement des déchets ainsi qu'à la souveraineté, économique et énergétique ! » précise Baptiste Mezonniaud.

Rien ne se perd... surtout pas nos déchets !

IDÉES REÇUES

Est-ce que le site est dangereux ?

Le méthaniseur est extrêmement sécurisé : détecteur de pressions, système de coupure à la moindre anomalie ou encore application de contrôle à distance pour les opérateurs. L'installation est classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Est-ce que cela sent mauvais ?

Non! (Nous avons testé pour vous). Il semblerait que par fortes chaleurs, quelques effluves puissent émaner de la matière dégradée sur le site, mais a priori les voisins de Neuilly ne sont pas incommodés !

Est-ce que cela transforme le paysage ?

L'installation est à l'abri dans un « U » naturel formé par les arbres... et s'intègre donc discrètement dans le paysage. Les deux dômes des membranes sont à peine visibles depuis la voie de contournement de Neuilly-en-Thelle.

À SAVOIR

Économique
20 000 tonnes de déchets valorisés chaque année.

Énergétique
Production annuelle pour la consommation de 6 000 personnes en eau chaude et chauffage soit 23 000 MWh.

Écologique
90% de CO₂ évité par rapport à la production de gaz fossile.

Local
50% des matières premières récupérées à moins de 4 km du site.

Durable
18 000 tonnes de digestat (fertilisant) produites /an.

Rentable
5,6 M d'€ d'installations – retour sur investissement en 8 ans environ.



« Cette installation est la 1^{ère} du territoire. La CC Thelloise doit poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets de cette filière qui offre d'importantes opportunités. »

Marie-France Serra,
Vice-Présidente déléguée
à la Cohérence Territoriale



■ Votre CCT soigne ses espaces verts



Carrés biodiversité : Laissons la nature s'épanouir.

Avec la création de 6 carrés biodiversité répartis sur le territoire*, la Communauté de communes Thelloise, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), s'engage pour la biodiversité.

Ces espaces, parfois pourvus d'hôtels à insectes et matérialisés sous la forme de carrés de 2x2 mètres ou d'espaces paysagers en fonction du lieu d'implantation, bénéficient d'un traitement bien spécifique : absolument aucun traitement. Ici, pas de tonte, pas de pesticide, pas d'arrosage, pas d'engrais, ni de semis... nos équipes du service patrimoine et espaces verts laissent ces écosystèmes s'équilibrer tous seuls, favorisant ainsi la biodiversité, autant pour la flore que pour la faune : fleurs sauvages, papillons, vers de terre et insectes sont les bienvenus !

(*CCT •Ercuis •Hondainville •Saint-Sulpice •Chambly (gare) •Novillers-les-Cailoux/Sainte-Geneviève)

Particuliers... et si vous tentiez vous aussi l'expérience dans vos jardins ?

En France métropolitaine, l'urbanisation provoque à elle seule la disparition de 60 000 hectares de terre arable chaque année. Près de l'équivalent d'un département entier en 10 ans. Et si on préservait nos espaces naturels ?

Entretien des espaces verts : nos équipes ont la main verte

Afin de mieux identifier les zones d'activité économique, dans la gare de Chambly, sur les parkings de Saint-Sulpice ou encore à l'entrée du siège de votre Communauté de communes, les agents des espaces verts interviennent régulièrement sur l'ensemble des 313 km² de la collectivité et ses nombreuses parcelles à entretenir.

Un travail d'envergure, réalisé sans jamais perdre de vue les ambitions environnementales du territoire.



Urbanisme

FICHE N°4

JE POSE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE



QUEL DOCUMENT DOIS-JE REMPLIR ?

DECLARATION PREALABLE
CERFA n° 13703* ou 13704*
à télécharger sur <https://www.service-public.fr/>



DELAI D'INSTRUCTION*

➤ **1 mois** : hors du périmètre de 500 mètres d'un monument historique
2 mois : dans le périmètre de 500 mètres d'un monument historique

* à compter du dépôt du dossier complet en mairie



MON PROJET RESPECTE-T-IL LES DISPOSITIONS IMPOSEES DANS LES ARTICLES 5 OU 11 (SUIVANT LA REDACTION) DU REGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE ? Il peut être consultable sur le géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr), sur le site internet de la commune ou à défaut, en commune directement.

Pour information, la majorité des règlements dispose que les panneaux photovoltaïques doivent être encastrés dans la toiture et de la teinte de la couverture sur laquelle ils sont posés.

Il peuvent parfois être interdits en façade de rue, notamment dans le périmètre de protection des monuments historiques.

Documents à fournir

- ✓ **CERFA** : à compléter, dater et signer. Ne pas oublier également de compléter, dater et signer la feuille des taxes, même si la surface taxable créée est de 0 m². Ne pas oublier d'indiquer dans le descriptif du projet tous les matériaux et teintes utilisés.
- ✓ **DP1** : un plan de situation à l'échelle de la commune, mentionnant le nom des rues et pointant la parcelle concernée par le projet (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>).
- ✓ **DP2** : un plan de masse indiquant quelle toiture de l'unité foncière est concernée par les travaux (si plusieurs bâtiments sur la parcelle).
- ✓ **DP3** : un plan de coupe après travaux permettant de vérifier, quand le règlement l'exige, que les panneaux photovoltaïques sont bien encastrés dans la toiture.
- ✓ **DP4** : un plan de la toiture après travaux coté à l'échelle.
- ✓ **DP5 ou DP6*** : un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.
- ✓ **DP7 et DP8*** : des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et dans le paysage lointain.
- ✓ **DP11*** : une notice faisant apparaître tous les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.

* Si le projet est situé dans le périmètre des monuments historiques et/ou visible depuis la voie publique

Nombre de dossiers (CERFA + plans) à déposer en mairie



- **4 exemplaires** (3 pour la commune, 1 pour le service instructeur)
- OU
- **5 exemplaires** si votre projet se situe dans le périmètre d'un monument historique (se renseigner en mairie ou consulter <https://monumentum.fr/oise-d-60-carte.html>)

IL EST CONSEILLE D'EN GARDER UN EXEMPLAIRE POUR SOI EN PLUS

MON PROJET EST ACCEPTE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Un panneau visible de la voie publique décrivant le projet devra être installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A424-15 à A424-19 du code de l'urbanisme, est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.

Les panneaux photovoltaïques des particuliers sont exonérés de taxes.



Communauté de communes Thelloise
7 avenue de l'Europe · 60530 Neuilly-en-Thelle · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77

thelloise.fr

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@Theilloise](https://www.instagram.com/cc_thelloise)

[cc_thelloise](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Petite enfance : Quoi de neuf pour la rentrée ?



Futurs parents et jeunes parents : votre intercommunalité vous accompagne dans vos démarches pour faire garder bébé. Pensez à contacter nos services qui sauront vous communiquer les éléments clés à connaître pour une relation de confiance avec les professionnel(le)s agréé(e)s.

■ Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE - Anciennement Relais Assistants Maternels) a pour vocation :

L'information et l'accompagnement des familles :

- En informant les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire,
- En valorisant l'offre de service de « monenfant.fr » et en répondant aux demandes en ligne,
- En accompagnant les parents employeurs dans les démarches pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le),
- En favorisant la mise en relation avec les professionnels,
- En accompagnant les parents dans leur rôle de particulier employeur...

L'information et l'accompagnement des professionnels :

- Leur offrir un lieu d'information, de rencontre et d'échange avec leurs pairs,
- Les informer et les assister dans le cadre de leurs démarches sur « monenfant.fr »,
- Les informer sur le métier et proposer des temps d'échange et d'écoute,
- Accompagner la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s grâce à la formation continue, aux ateliers d'éveil, à l'analyse de la pratique... mais aussi apporter une aide contre la sous-activité et promouvoir leur métier.

4 animateurs Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE) travaillent au Relais Petite Enfance. Ils vous accompagnent dans vos démarches et assurent des permanences téléphoniques ou physiques sur rendez-vous, les lundis et mardis après-midi, ainsi que les mercredis et vendredis matin. Le RPE organise également, tout au long de l'année, des ateliers (jardinage, éveil musical, motricité...), à destination des professionnel(le)s ainsi que des ateliers parents-enfants.



« L'aide de professionnels dans l'ensemble des démarches administratives est parfois déterminante et peut permettre d'éviter certaines erreurs, préjudiciables pour les parents, autant que pour les assistants maternels ».

Caroline Bill,
Vice-Présidente déléguée
à l'action sociale communautaire

■ Les Haltes garderies itinérantes

La CC Thelloise propose aux jeunes parents deux structures distinctes pour la garde des tout-petits de 3 mois à 6 ans, avec une priorité pour les enfants de moins de trois ans résidant sur le territoire.

La rentrée 2022 permet d'étoffer le service en place, notamment avec **la création d'un lieu dédié sur le territoire à Puiseux-le-Hauberger**. Le site ouvrira ses portes dans l'ancien accueil de loisirs de la commune et permettra à la halte-garderie itinérante de réduire les transports de matériel tout en accueillant les enfants dans un espace personnalisé qui leur sera consacré.

Les avantages :

- Plus de 120 m² dédiés à la petite enfance.
- 7 jours d'ouverture de 8h à 18h sur les deux structures, au lieu 6 auparavant.
- 46 semaines annuelles d'ouverture.
- L'opportunité d'accueillir les familles côtoyant le site de Neuilly-en-Thelle dans des locaux dédiés lors des vacances scolaires.
- De nouvelles actions en direction des familles et des professionnels...



Le site de Puiseux-le-Hauberger remplace désormais celui de Fresnoy-en-Thelle



Fanny et Rémi, éducateurs, ont hâte d'accueillir les enfants dans le nouvel espace dédié de Puiseux.

Structure 1

Abbecourt / Neuilly-en-Thelle
et Puiseux-le-Hauberger lors des vacances scolaires

- 10 places en accueil régulier
+ 2 en accueil occasionnel
- 8h à 18h

Lundi & mardi : Maison du village
60430 Abbecourt

Jeudi & vendredi : Pôle d'Animation Jeunesse
60530 Neuilly-en-Thelle (ou Rue de l'Équipée -
60540 Puiseux-le-Hauberger pendant les vacances scolaires)

Structure 2

Puiseux-le-Hauberger / Sainte-Geneviève

- 10 places en accueil régulier
+ 2 en accueil occasionnel
- 8h à 18h

Lundi & mardi : Rue de l'Équipée
60540 Puiseux-le-Hauberger

Mercredi : Centre Yves Montand
60730 Sainte-Geneviève

Contact : 03 44 26 99 50 - enfance@thelloise.fr - www.thelloise.fr





Votre
collectivité
de proximité

**vous accompagne
pour ...**

Accessibilité
du logement

Pose d'une nouvelle
chaudière



Isolation
thermique
(combles, fenêtres, murs,
planchers,...)

... AMÉLIORER LE CONFORT DE VOTRE HABITATION !

**EN MOBILISANT LES AIDES
du Conseil départemental et de l'Anah**

Fédération SOLIHA
Solidaires pour l'habitat

Prix d'un appel local
01 42 66 35 98

Anah
Agence nationale de l'habitat

Service gratuit + prix de l'appel
0 806 703 803

Conseil départemental de l'Oise
Direction des Territoires
des sports et de la vie associative
Prix d'un appel local
03 44 10 41 34

En partenariat avec :

